Commission Sportive

Visioconférence le 22/10/2026 à 20h

Présents : Brigitte ZINI – Freddy LACLARE – Franck PHILIPPOT

Excusés : Stéphane ARRIGNON – Günter JEDAT - Rémy DROMER – Olivier TANGUY

- Bilan CRITERIUM FEDERAL Tour 1
 - Forfaits et absences :
 - BELTRAND Léo (USSTT – D 2 Cadets) : c'est l'entraîneur du club, malade durant la semaine, qui a omis de prévenir de l'absence. L'USSTT n'étant pas coutumier du fait, et la faute ne venant pas du joueur, AUCUNE SANCTION N'EST APPLIQUEE.
 - COURTHES Enzo (USSTT – D 1 Cadets) : s'est déplacé pour montrer qu'il n'était pas en état de jouer. A fourni un certificat médical. PAS DE SANCTION.
 - BROSSETTE Yves Francis (ATT – D 4 Seniors) : Absence non justifiée. Notification sera faite au club de l'application du règlement, soit AMENDE de 50€ et FORFAIT GENERAL.

 - Déroulement :

 Rien à signaler de particulier. En revanche, un 2ème site est à prévoir pour le Tour 2. Une demande sera faite à GEMOZAC, et si ce n'est pas possible, à COZES.

 - Demande du CP Nieul :

Cette demande sera communiquée aux membres du CA pour vote. Nous attendons également la réponse de la LNATT concernant l'organisation des Tours 3 et 4.

- CHAMPIONNAT JEUNE PAR EQUIPES

A ce jour, sont engagées 11 équipes (1 PB, 4 M, 6 CJ) Clôture des inscriptions le 06/11, il y a encore du temps.

Pour le Tour 3, MONTLIEU remplace COZES, leur premier mail ne nous étant pas parvenu.

- JOURNEE JEUNES LE 19/12 à MARANS

Proposée par le club de MARANS, elle se déroulerait sous forme de tableaux par niveaux de jeu, et non par âge. Elle serait réservée aux non-compétiteurs. Il n'y aura pas de passage vers le Critérium. Enfin, des frais d'inscription seront prévus (à définir pour un maximum de 5€)

Les 3 membres présents acceptent la mise en place de cette journée, et en espèrent une autre dans le sud du 17 pour la seconde phase.

Fin : 21h00